

Objet : Examen du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Ceta) à l'Assemblée nationale

Monsieur le Député,

Le 17 juillet prochain, vous serez appelé à vous prononcer sur la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (Ceta). La ratification d'un tel accord n'est cohérente ni avec les discours de nos responsables politiques, ni avec la loi EGAlim qui a été adoptée, prônant une montée en gamme des produits agricoles et alimentaires et une consommation locale, rémunératrice pour les producteurs et respectueuse de l'environnement.

La ratification de ce traité entraînerait une déstabilisation des filières françaises, avec l'importation, à droits de douane nuls, de contingents élevés de viande bovine et porcine en Europe, mais aussi de volaille, de sucre et d'éthanol.

Ce traité met en concurrence des modèles agricoles opposés. D'un côté, un modèle agricole de type familial, que nous défendons, avec une moyenne en France de 60 bovins par exploitation, et de l'autre, le modèle des feedlots, où 60% comportent plus de 10 000 bovins. Les réglementations en matière de bien-être animal, de traçabilité et de respect de l'environnement sont elles aussi très différentes : le Canada autorise les OGM, l'engraissement aux antibiotiques activateurs de croissance, et 46 substances actives strictement interdites en Europe.

Ce traité reviendrait à proposer aux consommateurs européens des produits en deçà de nos standards. Ni le CETA, ni la réglementation européenne, ni les règles de l'OMC ne permettent à l'Europe d'empêcher les importations de produits ne correspondant pas à nos normes et ne faisant l'objet d'aucune traçabilité individuelle, comme c'est le cas des viandes canadiennes. Le Ceta est donc contraire à l'article 44 de la loi EGAlim qui interdit de vendre des produits ne respectant pas nos règles de production. De plus, il ouvre la porte à la signature d'autres accords destructeurs pour nos filières et pour l'environnement, comme l'accord UE-Mercosur, qui traite de volumes similaires.

Bien sûr, l'Union européenne doit rester un acteur majeur des échanges internationaux, car elle a aussi un rôle central à jouer afin de contribuer à l'équilibre alimentaire mondial, mais cela ne peut se faire à n'importe quelle condition. Jeunes Agriculteurs et FNSEA sont attachés à la préservation d'un tissu économique local fondé sur des exploitations de type familial, porteuses de valeur ajoutée sur les territoires et respectueuses de la santé des consommateurs et de l'environnement.

En tant que député, j'en appelle à votre responsabilité pour protéger l'agriculture et l'alimentation des Français en votant contre le projet de ratification de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA) et envoyer un meilleur signal aux agriculteurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre Le Baillif, Président de JA Normandie

